



## COMMUNE D'AUSSAC-VADALLE

Feuille d'informations municipales

N°196 du vendredi 2 décembre 2016

### Cérémonie du 05 décembre 2016 :

Le Conseil Municipal et les Anciens Combattants de la commune vous invitent à la cérémonie commémorative du 05 décembre à 11h30 devant la stèle (mairie), à l'occasion de la Journée nationale d'hommage aux « Morts pour la France » pendant la guerre d'Algérie et les combats du Maroc et de la Tunisie. Un vin d'honneur sera offert par la municipalité au Centre Socioculturel après la cérémonie.

### Réorganisation territoriale :

La réforme territoriale, imposée par la loi NOTRe, va modifier nos habitudes à partir du 1<sup>er</sup> janvier 2017. En effet, nous serons désormais rattachés à **l'arrondissement de Confolens**, bien que cela ne renforce pas la proximité. Nous nous rendons en 15 minutes à Angoulême alors qu'il nous faut 45 minutes au plus rapide pour aller à Confolens... Second effet de la loi, la fusion des communautés de communes des Pays d'Aigre, du Manslois et de la Boixe dont le siège sera à Tourriers et se nommera « Cœur de Charente ».

Concernant la fiscalité on restera en fiscalité additionnelle c'est à dire comme on fonctionne actuellement avec la Boixe. Cependant les taux vont être harmonisés sur une période de 7 ans voir au verso le détail pour notre commune. En ce qui concerne les ordures ménagères le principe de fonctionnement est conservé.

### Fermeture du secrétariat de mairie :

Le secrétariat de mairie sera fermé au public les 26 et 27 décembre 2016.

### Accueil des nouveaux arrivants et Vœux du Maire :

Le Conseil Municipal invite toutes les personnes installées récemment sur la commune à un pot de bienvenue qui se déroulera le **vendredi 06 janvier à 18h30** au centre socioculturel. Les habitants qui souhaitent participer à cet accueil seront les bienvenus. Nous profiterons de cette rencontre pour souhaiter les vœux pour la nouvelle année. Nous remercions les nouveaux habitants de se faire connaître au secrétariat de mairie. En effet, de nombreuses démarches sont initiées par la municipalité et les services de l'Etat. Il est important pour en bénéficier d'être identifié en mairie.

### Permanence inscription liste électorale :

Une permanence du secrétariat sera tenue le vendredi matin 30 décembre de 8h30 à 12h00, pour les inscriptions sur les listes électorales. Il faut vous munir de votre carte d'identité et d'un justificatif de domicile.

RECENSEMENT de la population 2017

www.le-recensement-et-moi.fr

LE RECENSEMENT SE DÉROULE DANS VOTRE COMMUNE DU 19 JANVIER AU 18 FÉVRIER 2017

SE FAIRE RECENSER EST UN GESTE CIVIQUE, UTELE À TOUS

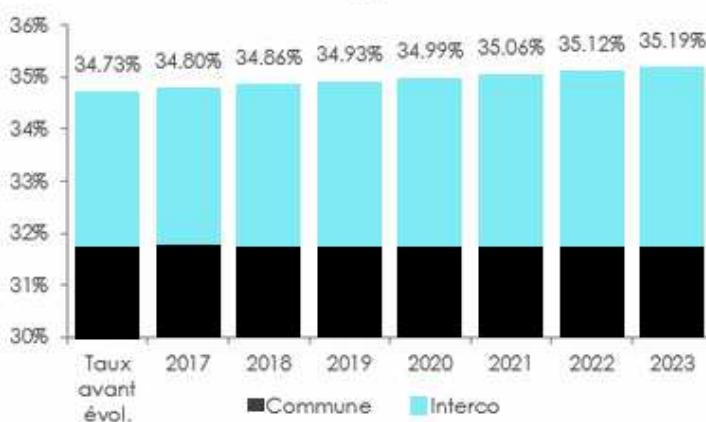
Plus d'information sur [www.le-recensement-et-moi.fr](http://www.le-recensement-et-moi.fr)

Commune	Aussac-Vadalle
EPCI	CCB
Scénario	Scénario 2
Descriptif scénario	Fusion en FA

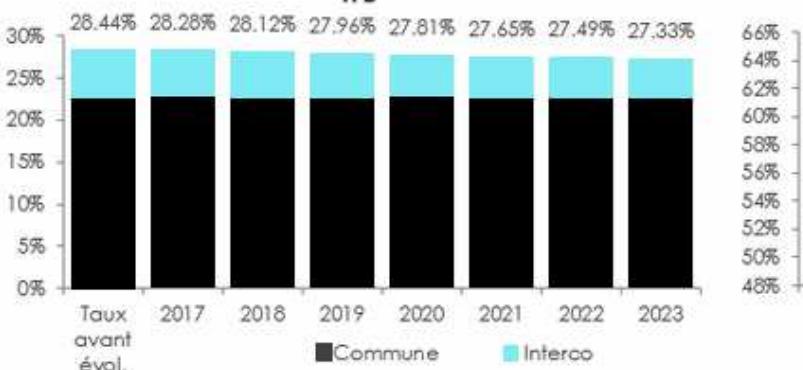
## IMPACTS FISCAUX sur Aussac-Vadalle

	Taux de fiscalité	Taux avant évol.	Taux avant évol.					
			2017	2018	2019	2020	2021	2022
CFE	Commune	21.57%	21.57%	21.57%	21.57%	21.57%	21.57%	21.57%
	Interco	3.00%	3.07%	3.13%	3.20%	3.26%	3.33%	3.39%
	Consolidé	24.57%	24.64%	24.70%	24.77%	24.83%	24.90%	24.96%
TH	Commune	16.11%	16.11%	16.11%	16.11%	16.11%	16.11%	16.11%
	Interco	4.31%	4.23%	4.14%	4.06%	3.97%	3.89%	3.81%
	Consolidé	20.42%	20.34%	20.25%	20.17%	20.08%	20.00%	19.92%
TFB	Commune	21.00%	21.00%	21.00%	21.00%	21.00%	21.00%	21.00%
	Interco	5.80%	5.64%	5.48%	5.32%	5.17%	5.01%	4.85%
	Consolidé	26.80%	26.64%	26.48%	26.32%	26.17%	26.01%	25.85%
TFNB	Commune	64.38%	64.38%	64.38%	64.38%	64.38%	64.38%	64.38%
	Interco	9.17%	9.24%	9.32%	9.39%	9.47%	9.54%	9.62%
	Consolidé	73.55%	73.62%	73.70%	73.77%	73.85%	73.92%	74.00%

**CFE**



**TFB**



NOTA : Les évolutions de taux sont calculées à produit fiscal constant.

Le scénario est testé sur la base de la méthode B : calcul des taux moyens pondérés sur la base des seuls taux intercommunaux

**Le Conseil Municipal et les Agents communaux vous souhaitent de joyeuses fêtes.**

